

## Ateliers Collectifs du Dispositif Local d'Accompagnement 28 « Répondre à l'Appel à Projets Contrat de Ville 2019 »

### I. Mardi 16 Octobre 2018, de 9h à 17h30 : Comment développer/renouveler mon projet ?

L'action politique de la ville comme un moyen d'alimenter mon projet associatif : Le projet associatif c'est quoi

Un socle : ce qui nous rassemble

Une vocation / des valeurs / des principes / des missions / des domaines d'activité.

Des orientations politiques : qui emmènent le collectif

Comment y travailler et Comment le Communiquer ?

Comment introduire et affirmer notre projet dans l'appel à projet ?

### II. Jedi 8 Novembre 2018, de 9h à 17h30 : Evaluer les actions mises en œuvre

Préparer l'évaluation

Les indicateurs, ceux demandés et ceux que nous pouvons observer, qui permettront de valoriser le projet et de nous approprier la démarche, Travailler le relevé.

Quels outils travailler / comment les renseigner, qui les renseigne.

Rendre compte, Comment traduire notre évaluation dans l'appel à projet ?

### III. Mardi 27 Novembre 2018, de 9h à 17h30 : Co-Construire un projet.

Co-construire un projet, c'est être prêt à coopérer, se répartir les moyens d'agir :

Définir le qui fait quoi, Se donner les moyens d'évaluer notre collaboration, Se coordonner

### IV. Jedi 6 Décembre 2018, de 9h à 17h30 : Elaboration du Budget Prévisionnel et Bilan.

Procéder à l'élaboration d'un budget prévisionnel et ses indicateurs à partir d'un exemple concret.

Valoriser les ressources humaines au sein de sa structure

Proposer des cas pratiques basés sur l'échange et l'interactivité ;

Bilan des Ateliers : échange qualitatif sur le contenu des ateliers.

**Les sessions se dérouleront à : Lieu non déterminé (sur l'Agglomération)**

### Inscriptions aux Ateliers Collectifs, Contact :

Mathilde LASSERRE, Chargée de mission DLA 28 au : **07 68 12 87 01**,

ou par mail : [mathilde.lasserre@bge45.fr](mailto:mathilde.lasserre@bge45.fr)

#### DLA

Créé en 2002, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un programme public qui permet aux structures d'Utilité Sociale de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de bénéficier d'accompagnements sur-mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

DLA financé par :



Nos actions sont cofinancées par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

